

2AS : Accounting & Auditing Services

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts

Comptables de Tunisie

Espace Tunis- Bloc F- 3^{ème} étage- Appartement 1- Montplaisir- 1073.

Association « Le Labo' Démocratique »

Rapport d'Audit

Exercice clos le 31 décembre 2013

2AS

Accounting & Auditing Services

Rapport d'Audit

Tunis, le 14 octobre 2014

Messieurs les membres de l'association
Le Labo' Démocratique
Rue Badii Ezzamen-Cité Mahrajen
Tunis-Tunisie

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers de l'association « Le Labo' Démocratique » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « Le Labo' Démocratique », joints au présent rapport. Les états financiers font ressortir des fonds associatifs positifs de 32 180 dinars tunisiens dont un excédent de la période s'élevant à 20 689 dinars tunisiens.

Responsabilité du bureau exécutif

Le bureau exécutif est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre bureau exécutif. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que la situation financière contient des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le bureau exécutif, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de l'association « Le Labo' Démocratique » au 31 décembre 2013 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Accounting & Auditing Services - 2AS

Sabri Rhaiem

Associé

